



## Procès-verbal de la 110e assemblée générale ordinaire

Jeudi 4 mars 2010, 19h30, Maison du Sport International (MSI) à Lausanne

Présidence : M. Daniel Guillemain

M. Daniel Guillemain, président central de la LRF, ouvre la séance à 19h30. Il souhaite la bienvenue à tous les délégués des clubs, dirigeants, membres des différents comités et groupements et les salue cordialement.

Il remercie de leur présence :

- M. Dominique Blanc, président de l'ACVF
- M. Ernest Collet, ancien président et président d'honneur
- M. Jacky Bovay, président du tribunal arbitral
- M. Jean-Pierre Herren, membre d'honneur
- M. Lucio Casto, membre d'honneur

Il annonce également les personnes excusées ci-après :

- M. Marc Vuilleumier, municipal, directeur du département des sports de Lausanne
- M. Patrice Iseli, chef du service des sports de la ville de Lausanne
- M. Olivier Pittet, gérant au service des sports de la ville de Lausanne
- M. René Jeanneret, président du Groupement de Football Corporatif de Neuchâtel (FFCN)
- M. Christian Haegi, président de la FRFC
- M. Noël Allaz, ancien président et président d'honneur de l'ACVF
- M. Dany Golay, membre d'honneur, ancien président du groupement des arbitres
- M. Pierre-Jaccard, ancien président et membre d'honneur
- M. Alfred Bezzola, membre d'honneur et ancien président du LS
- M. Jacques Fragnière, membre d'honneur
- M. Frédy Romanens, membre d'honneur
- M. Henri Monod, membre d'honneur
- M. Claude Fer, membre d'honneur
- M. Christian Abetel, président du CSRV

Nombre de participants : 80 personnes environ sont recensées dans la salle.

### ORDRE DU JOUR

#### 1. Signature de la feuille de présence

Les clubs membres de la LRF ont été convoqués conformément aux statuts (art. 17). La convocation a été envoyée par courrier électronique et sous pli postal.

Les clubs membres libres, les membres du groupement des arbitres, les membres d'honneur, ainsi que les membres du CSRV, ont également été invités.



Sur les 41 clubs membres actifs convoqués, 36 clubs sont présents, soit 5 clubs absents :

Membres actifs (présence obligatoire selon art. 22 des statuts)		
1	Banque Coop	Représenté
2	Bar des boucaniers	Représenté
3	Barons	Représenté
4	Beaulieu	Représenté
5	Béthusy	Représenté
6	Bobst	Représenté
7	Bretigny	Représenté
8	Central	Représenté
9	Chantemerle	Représenté
10	CHUV	Représenté
11	CIO	Représenté
12	Coupole	Représenté
13	Cowboys	Absent : excusé
14	CS 93	Représenté
15	CSPL	Représenté
16	EHL	Représenté
17	Epalinges Jet	Représenté
18	Friends Connection, The	Représenté
19	Garage de l'Etoile	Représenté
20	GDJ	Représenté
21	GOP	Représenté
22	GRAAP	Représenté
23	Great Escape, The	Absent : excusé
24	Grenade	Absent : excusé
25	HEIG-VD	Représenté
26	Ifchor	Représenté
27	Jeunes Commerçants	Représenté
28	Lapin-Vert	Représenté
29	Lausanne-Centre	Absent : excusé
30	Migros	Représenté
31	Mottey	Représenté
32	Nestlé	Représenté
33	New Team, La	Représenté
34	O-I Europe	Représenté
35	Philip Morris	Représenté
36	Swisscom	Représenté
37	TL	Représenté
38	TVRL	Représenté
39	UEFA	Absent : excusé
40	Vaudoise Assurances	Représenté



41	West Park	Représenté
<b>Présents</b>		<b>36</b>
<b>Absents : excusés</b>		<b>5</b>
<b>Absents : non excusés</b>		<b>0</b>

<b>Membres libres - présence facultative</b>		
1	Cheminots-Lausanne	Absent
2	Cheminots-Renens	Absent
3	Cheminots-Sébeillon	Absent > radiation
4	Credit Suisse	Absent
5	MSE Transports	Absent > démission
6	Nexans	Absent
7	Pompiers	Absent > radiation
8	Ruvines	Absent
9	Sûreté	Absent
10	Veillon	Absent
11	Zurich	Absent

<b>Clubs convoqués pour adhésion à la LRF</b>		
1	Derby Lausanne	Représenté
2	Eagles	Représenté
3	Merck Serono	Représenté
4	N-Tigers	Représenté

Conformément aux dispositions prises lors de l'assemblée précédente, les clubs membres actifs absents et excusés sont sanctionnés d'une amende de **CHF 100.-** et ceux non excusés d'une amende de **CHF 200.-**.

## 2. Désignation des scrutateurs

Sont désignés comme scrutateurs : les délégués des clubs de Derby Lausanne et Epalinges-Jet.

## 3. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée générale

Le procès-verbal de la 109e assemblée générale du 14 mars 2009 au Signal de Bougy est accepté.



#### 4. Rapport de gestion par le président de la LRF

Le président, M. Daniel Guillemain, débute son allocution en exprimant son plaisir à conduire sa 13<sup>e</sup> assemblée générale. Il reprend ensuite point par point son rapport d'activité.

##### Calendrier et activités de la saison 2009

Championnat	43 équipes inscrites
Coupe	41 équipes inscrites
Matches programmés	306
Forfaits	27

Les responsables de clubs sont rendus attentifs au fait que leurs disponibilités, souhaits et autres *desiderata* doivent accompagner les formules d'inscriptions ou être annoncés, au plus tard, avant l'établissement du programme officiel.

##### Qualifications

Licences avec contremarques délivrées :

2009	1,358	2006	1,054	2003	1,165	1999	1,257
2008	1,050	2005	1,187	2001	1,012	1998	1,307
2007	1,148	2004	1,196	2000	1,149	1997	1,382

##### Sanctions

Les sanctions sont en augmentation par rapport à la saison 2008. Cela s'explique par un nombre de matches plus élevés et par des forfaits cumulés par un seul club. Malgré ces chiffres, l'esprit du fair-play et la convivialité règnent toujours sur les terrains de la LRF.

CHUV et The Great Escape n'ont pas été sanctionnés durant la saison. Ils sont vivement félicités de leur attitude.

##### Comité central

Le comité central s'est réuni en séance de travail à plus d'une trentaine de reprises, sans compter les diverses sollicitations auxquelles il a fallu répondre. Le président a participé à une cinquantaine de réunions. Tout a été mis en œuvre pour une organisation sans faille. Le président considère que le mandat de son comité a été rempli avec succès et remercie ses membres : MM. Erwin Meyer, Roger Renold, Eric Jaunin et Patrick Liaudet.

##### Finances

Malgré un excédent de charges, les finances de la LRF demeurent saines et équilibrées. Ce chiffre négatif s'explique, d'une part, par une baisse des recettes publicitaires et, d'autre part, par les investissements pour la refonte du site internet. Il est précisé que cette dépense sera répercutée sur deux exercices comptables (2009 et 2010).



Le président rappelle également que depuis quelques saisons, l'utilisation des installations du CSRV est facturée sur la base d'un forfait annuel. Cela peut aussi influencer le résultat.

Il est rappelé aux clubs de verser dans les délais les acomptes demandés en début de saison afin de garantir une trésorerie suffisante pour régler les charges payées d'avance.

Sept clubs n'ont pas régularisé leur décompte 2009 : CSPL, Epalinges Jet, The Great Escape, HEIG-VD, O-I Europe, Philip Morris et West Park. Ils sont invités à mettre à jour leur situation le plus rapidement possible.

#### **Internet : site officiel de la LRF**

Le président donne des informations sur les raisons et le coût du développement du nouveau site internet. Il annonce également qu'une seconde version devrait être mise en ligne vers fin avril 2010. Une application mobile devrait aussi être disponible prochainement.

Les clubs sont informés que, dorénavant, la LRF ne communiquera quasiment qu'à travers son site internet et par courrier électronique. Les clubs sont ainsi priés de s'équiper en conséquence.

#### **Groupement des arbitres**

Le président souligne l'importance de ce groupement et le remercie de son dévouement. Il rappelle les différents changements intervenus dans la composition de son comité. Il remercie encore les arbitres qui officient lors du tournoi à 6 organisé par le CSRV.

#### **Tribunal arbitral**

Le tribunal arbitral n'a pas été mis à contribution cette saison. La LRF ne peut que s'en féliciter. Son président, M. Jacky Bovay, est vivement remercié pour sa fidélité et disponibilité. Le président de la LRF relève toutefois que la place vacante laissée suite au décès de Jean-Jacques Burdet devra être repourvue rapidement.

#### **Centre Sportif Régional Vaudois (CSRV)**

Le président remercie une nouvelle fois les dirigeants du CSRV de leur dévouement et du travail accompli. Il invite les joueurs, supporters et amis, de profiter de la buvette après les matches.

#### **Ville de Lausanne**

Le président salue la Ville de Lausanne et son service des sports pour sa précieuse contribution et leur adresse ses remerciements. Il soulève néanmoins le problème survenu au printemps. Les terrains du CSRV ont subi une usure inhabituelle à cause d'un traitement inadapté. Les jardiniers de la ville ont rapidement remédié à ce mal. Les surfaces de jeu ont été remises en l'état après la pause estivale.



## **Association Cantonale Vaudoise de Football**

Le président rappelle que la LRF continue de garder d'excellents contacts avec l'ACVF. Son président, M. Dominique Blanc, nous fait d'ailleurs l'honneur de participer à cette assemblée.

### **Honneurs**

Le président adresse toutes ses condoléances à la famille et aux amis de Jean-Jacques Burdet, membre du tribunal arbitral, décédé dernièrement.

### **Conclusion**

Le président termine son rapport par des souhaits pour la nouvelle saison.

## **5. Rapport du groupement des arbitres par son président**

En temps que nouveau président du groupement des arbitres, Jérôme Koelle nous fait part de ses observations et considérations durant l'année écoulée.

Riche en découvertes et événements divers, l'année 2009 fut un peu l'année de l'inexpérience. Des remerciements sont donc adressés tout particulièrement à mon prédécesseur, Dany Golay, pour son soutien et ses conseils afin que ma fonction puisse se dérouler dans l'harmonie et la sérénité.

De petits incidents se sont bien entendu produits durant l'année écoulée et des leçons ont été tiré de ces imperfections. Des cours de rafraîchissement sur le trio arbitral seront suivis afin de dissiper les mésententes qui se sont produites lors des dernières demi-finales.

Par ailleurs, quelques « couacs » sont également survenus durant la saison écoulée, « couacs » dont les équipes concernées ont adressé un courrier pour se plaindre de la prestation du corps arbitral. Un peu de fair-play et de clémence envers les arbitres sont toujours les bienvenus, car les arbitres ne se permettent pas de critiquer les joueurs qui se ratent.

Lors de la dernière assemblée du groupement, plusieurs arbitres ont fait la remarque que certaines équipes se sont présentées avec des tenues indécentes et disparates pour jouer. Ceci n'est plus tolérable même si des contretemps surviennent lorsque des vestiaires ne sont pas disponibles dans l'immédiat. Il suffit d'attendre quelques instants afin que les locaux de rechange se libèrent. Cela est aussi du fair-play !

J'en termine avec mon premier rapport et vous souhaite une bonne reprise en avril prochain.

## **6. Rapport du tribunal arbitral par son président**

M. Jacky Bovay, président du tribunal arbitral, nous fait part de son rapport.

La tradition étant bien établie, le tribunal arbitral a été laissé au repos durant la saison 2009.







## 9. Remise des récompenses : championnat, coupe, prix fair-play

M. Patrick Liaudet, responsable du calendrier, est chargé de remettre les prix aux récipiendaires suivants :

Titre	Equipes
Champion du groupe A	The Friends Connection
Champion du groupe B	Bretigny
Champion du groupe C	Garage de l'Etoile
Champion du groupe D	Barons
Champion du groupe E	TVRL
Champion du groupe F	UEFA
Vainqueur de la Coupe	Bar des Boucaniers
Finaliste de la Coupe	UEFA
Prix fair-play	The Friends Connection

A l'exception de Migros, absent, toutes ces équipes reçoivent également des bons d'achats de magasins de sports de la région lausannoise. Elles sont chaleureusement félicitées par le président et l'assemblée.

Le président rappelle que les clubs doivent faire graver l'année « 2009 » et leur « nom » sur les coupes ou sur les socles prévus à cet effet.

La Coupe, qui a été donnée sur le terrain lors de la finale, devra être rendue avant le 30 juin 2010 lors des permanences du comité central. Les autres challenges devront être restitués gravés avant le 31 octobre 2010.

## 10. Admissions et démissions des clubs

### Admissions

- Derby Lausanne
- Eagles (groupe Nestlé)
- Merck Serono Vevey
- N-Tigers (Noble Resources SA à Lausanne)

Ces clubs sont admis avec les applaudissements de l'assemblée.

### Démissions

- MSE Transports

### Radiation

- Cheminots-Sébeillon
- Pompiers



### Membre libre

- O-I Europe
- Swisscom

A relever que Grenade ne participera qu'à la Coupe pour 2010.

A l'heure où nous rédigeons le procès-verbal, O-I Europe a demandé de réintégrer les clubs actifs en s'inscrivant pour le championnat 2010.

## 11. Election des vérificateurs des comptes pour la saison 2010

### Saison 2009

Rapporteur	EHL
Membre	Vaudoise Assurances
Suppléant	CSPL

### Saison 2010

Rapporteur	Vaudoise Assurances
Membre	CSPL
Suppléant	Jeunes Commerçants

Historique des commissions de vérification des comptes					
AG	Saison	Rapporteur	Membre	Suppléant	Année
111	2011	CSPL	Jeunes	À désigner	2011
110	2010	Vaudoise Assurances	CSPL	Jeunes	2010
109	2009	EHL	Vaudoise Assurances	CSPL	2009
108	2008	Cheminots	EHL	Vaudoise Assurances	2008
107	2007	Central	Cheminots	EHL	2007
106	2006	CS 93	Central	Cheminots	2006
105	2005	Bretigny	CS 93	Central	2005
104	2004	Béthusy	Bretigny	CS 93	2004
103	2003	Mottey	Béthusy	Bretigny	2003
102	2002	Beaulieu	Mottey	Béthusy	2002
101	2001	TL	Beaulieu	Mottey	2001
100	2000	Valais-Lausanne	TL	Beaulieu	2000
99	1999	Valmont	Valais-Lausanne	TL	1999
98	1998	Usego	Valmont	Valais-Lausanne	1998
97	1997	Bobst	Usego	Scotch	1997
97	1995-96	Bobst	Usego	Scotch	1996
96	1994-95	CHUV	Bobst	Usego	1995
95	1993-94	Cowboys	CHUV	Bobst	1994



94	1992-93	Nestlé	Cowboys	CHUV	1993
93	1991-92	Eben-Hézer	Nestlé	Cowboys	1992
92	1990-91	Bürki	Eben-Hézer	Nestlé	1991
91	1989-90	Plein-Soleil	Bürki	Eben-Hézer	1990
90	1988-89	Valais-Lausanne	Plein-Soleil	Bürki	1989
89	1987-88	TL	Valais-Lausanne	Plein-Soleil	1988
88	1986-87	Vers-chez-les-Blanc	TL	Valais-Lausanne	1987
87	1985-86	DEM	Vers-chez-les-Blanc	TL	1986
86	1984-85	Château-Sec	DEM	Vers-chez-les-Blanc	1985
85	1983-84	Lapin-Vert	Château-Sec	DEM	1984
84	1982-83	Banque Centrale	Webrisol	Lapin-Vert	1983
83	1981-82	Archi-Balle	Banque Centrale	Bécar	1982
82	1980-81	Innovation	Archi-Balle	Banque Centrale	1981
81	1979-80	Rosemont	Innovation	Archi-Balle	1980
80	1978-79	Baumgartner	Rosemont	Innovation	1979
79	1978-79	Baumgartner	Paul Martin	Union	1978
78	1977-78	CETP	Baumgartner	Paul Martin	1977
77	1976-77	Valmont	Hôpital	CETP	1976
76	1975-76	Valmont	Hôpital	CETP	1975
75	1974-75	Roth & Sauter	Valmont	Hôpital	1974
74	1973-74	Nestlé	Beaulieu	Roth & Sauter	1973
73	1972-73	Nestlé	Beaulieu	Rosemont	1972
72	1971-72	Pizzera & Poletti	Police	Nestlé	1971
71	1970-71	Presses Centrales	Pizzera & Poletti	Police	1970
70	1969-70	Gisling	Presses Centrales	Pizzera & Poletti	1969
69	1968-69	Boulaz	Gisling	Presses Centrales	1968
68	1967-68	Taxis	Boulaz	Gisling	1967
67	1966-67	TL	Taxis	Boulaz	1966
66	1965-66	Grenade	Trams	Taxis	1965
65	1964-65	CETP	Trams	Grenade	1964
64	1963-64	Téléphone	CETP	Trams	1963
63	1962-63	Migros	Téléphone		1962

## 12. Election du Tribunal arbitral

Suite au décès de l'un de ses membres, Jean-Jacques Burdet, l'assemblée est appelée à nommer un remplaçant à titre intérimaire pour une année :

Les membres du tribunal arbitral actuel sont :

Président	Jacky Bovay
Membre	Pierre-André Cavin
Membre	Jean-Jacques Burdet (décédé)
Suppléant	Philippe Rossy



Attendu, qu'aucun candidat n'a offert ses services, le président de la LRF et du tribunal arbitral proposent la candidature de M. Ernest Collet, président d'honneur de la LRF. Ce dernier accepte de fonctionner au tribunal arbitral jusqu'à la prochaine assemblée générale.

Il en est chaleureusement remercié accompagné par les applaudissements de l'assemblée.

### 13. Fixation des finances et cotisations diverses

Néant.

### 14. Organisation des compétitions pour la saison 2010

M. Patrick Liaudet, responsable du calendrier, prend la parole et expose dans les grandes lignes la saison 2010.

#### Championnat

Quarante-quatre équipes (45 avec O-I Europe) sont inscrites pour le prochain championnat; elles seront réparties en 6 groupes (A à F). La formation de ces groupes sera communiquée en même temps que le calendrier. Il est rappelé que les groupes sont formés en fonction du nombre de participants. Les équipes sont réparties en groupes équitables en nombre et en force. La formule promotion relégation du premier et du dernier n'est valable que si la structure des groupes d'une saison à l'autre demeure identique.

#### Coupe

Quarante-deux équipes se sont inscrites pour l'édition 2010. Les équipes qui ne sont pas inscrites sont nommées devant l'assemblée : EHL 1, EHL 2 et Merck Serono.

#### Calendrier

Début	Lundi	19 avril
Pause estivale	Vendredi	2 juillet
Reprise	Lundi	23 août
Fin	Vendredi	19 novembre

Considérant les conditions météo et l'avancement des compétitions, la saison peut être prolongée. Le calendrier officiel sera communiqué sur notre site internet début avril 2010.

### 17. Nomination des membres d'honneur et honoraires

#### Membres honoraires

Le titre de « membre honoraire » est décerné sur proposition des clubs aux membres qui ont au moins 20 ans d'activité.



M. Eric Jaunin, membre du comité central de la LRF, remet cette distinction (diplôme) aux personnes méritantes suivantes :

Membre	Club	Année
Jérôme Beauverd	Jeunes Commerçants	1989
Laurent Cavin	Jeunes Commerçants	1990
Fabien Herzog	Jeunes Commerçants	1990
Cédric Ischi	Jeunes Commerçants	1989
Emmanuel Zahler	Jeunes Commerçants	1988

## 18. Propositions individuelles des clubs

### 1. Béthusy : ballons de match

Béthusy propose que la LRF fournisse les ballons de match par l'intermédiaire de l'arbitre. Le comité central de la LRF fait savoir qu'il n'est pas favorable à cette proposition pour différentes raisons.

Cette proposition est rejetée par une très large majorité.

Le président de la LRF, précise néanmoins qu'il insistera auprès des équipes afin qu'elles fournissent des ballons de match de bonne qualité.

### 2. Béthusy : annonce des propositions sur internet

Béthusy demande à ce que les propositions soient annoncées sur le site internet officiel de la LRF ou par voie électronique. Le comité de la LRF répond favorablement à cette requête qui n'est pas soumise à l'approbation de l'assemblée.

## 19. Divers

### Barons

La parole est donnée au délégué de Barons. Ce dernier s'exprime sur des problèmes survenus avec quelques arbitres. Le président du groupement des arbitres déplore les faits soulevés. Il souligne qu'il ne s'agit heureusement que de cas isolés. Il est néanmoins soucieux des mésaventures rencontrées par ce club et rappelle qu'une enquête aurait pu être instruite si son comité avait été avisé de ces incidents. L'arbitre ou les arbitres en questions auraient pu faire l'objet d'un blâme voire d'une suspension. Cela dit, il rappelle qu'en plus des causeries et des tests physiques, les arbitres sont régulièrement suivis durant la saison par un inspecteur.

### Finale de la coupe

La finale de la coupe 2010 sera à nouveau organisée un samedi en fin de matinée.



### Prochaine assemblée générale du CSRV

30 mars 2010 au Centre sportif du Chalet-à-Gobet.

### Tournoi à 6

Il sera organisé par le CSRV, avec l'aide de la LRF, le samedi 26 juin 2010.

### Conclusion

Plus personne ne demandant la parole, le président central de la LRF, M. Daniel Guillemain, clôt cette assemblée. Il exprime ses meilleurs vœux pour la nouvelle saison et souhaite à tous les membres présents une bonne rentrée dans leur foyer non sans les avoir invités au désormais traditionnel apéritif.

Il est 20 heures et 48 minutes.

Ligue Romande de Football

Le président :

Daniel Guillemain

Le vice-président :

Erwin Meyer